





COMPRENDRE LE RÔLE ET LES MISSIONS DE LA MÉDIATION DE L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA685	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00€

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Comprendre à quoi sert la médiation de l'assurance et quels sont ses pouvoirs.

Information complémentaire :

Vous souhaitez suivre une formation à distance ? Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr **POINTS FORTS Modalités pédagogiques :** Approche très opérationnelle du sujet. Formateur(s): Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by **Ifpass**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

PROGRAMME

- A. Presentation de la médiation de l'assurance
- B. Cadre juridique de son intervnetion
- C. Son role ,ses missions et son organisation
- D. Processus à respecter pour saisir la médiation
- E. Retour sur les cas de médiation

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

<u>Personnalisation parcours :</u> Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.
PUBLIC
Administrateurs Cadres de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance



CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 01/12/2025 à 17:17